# RÈGLES DU JEU "un week-end à DISNEYLAND PARIS"

## 1.PROMOTEUR

- 1.1) Ce jeu est organisé et promu par Base&Co, dont le siège social se trouve au 18 rue Jean Gireaudoux, 75016 Paris, qui sera ici nommé "Promoteur".
- 1.2) Suite à ce jeu, Base&Co attribuera au participant un week-end à DISNEYLAND PARIS pour 2 personnes.
- 1.3) En participant à ce jeu, le participant accepte de se soumettre au Règlement suivant.

### 2. DESCRIPTION

- 2.1) Le jeu "Gagnez votre week-end à DISNEYLAND PARIS" est une initiative de Base&Co.
- 2.2) Ce jeu s'adresse uniquement aux personnes majeures (18 ans et plus) résidentes en France.
- 2.3) Ne sera pas autorisée la participation des travailleurs, représentants ou membres de la famille du Promoteur, des Agences de Publicités et Sponsors, c'est-à-dire de toute personne ayant eu le privilège d'accéder aux informations concernant le jeu, en plus des personnes exclues du jeu et énumérées dans le numéro 9 de ce règlement.
- 2.4) La participation à ce jeu est gratuite et ne dépend pas de l'achat d'un produit ou service.
- 2.5) Il est expressément interdit d'assumer l'identité d'une autre personne ou d'agir illégalement au nom et pour le compte d'autrui.

## 3. COMMENT PARTICIPER

- 3.1) Pour participer à ce jeu, chaque participant devra :
- a)Accéder au jeu via le site internet mis à disposition para Base&Co à cet effet.
- b)Consulter les règles du jeu:
- 3.2) A la date communiquée, un jury composé de 3 éléments sélectionnera la phrase la plus créative avec les critères suivants : la réponse doit être unique, comporter plus de 50 caractères, une orthographe correcte, ponctuation et créativité.
- 3.3) Les coordonnées personnelles renseignées doivent être correctes.
- 3.4) La participation à ce jeu doit respecter tous les critères cités dans ce règlement par le participant.
- 3.5) Le choix du jury est irrévocable

- 3.6) Les décisions de Base&Co sont souveraines
- 3.7) Base&Co se réserve le droit d'utiliser des expressions dans les campagnes et/ou autres matériels, y compris les phrases qui n'ont pas été sélectionnées pour remporter le prix.

## 4. PRIX

4.1) Le gagnant se verra récompensé du prix suivant : un week-end à DISNEYLAND PARIS. Le promoteur se réserve le droit d'utiliser d'autres moyens de paiement si nécessaire.

## 5. DURÉE DU JEU

- 5.1) Ce jeu n'est pas permanent et ne comporte pas de nombre limité de participants. La date de lancement est janvier 2021 et la date de fin peut varier. La durée du jeu pourra être modifiée sans préavis et à l'appréciation du Promoteur.
- 5.2) Seront offerts un maximum de deux séjours pour 2 personnes à DISNEYLAND PARIS à l'année.

## 6. REMISE DU PRIX

- 6.1) Le gagnant sera prévenu par email et/ou téléphone. Si l'annonce est envoyée à une adresse email incorrecte ou à un numéro de téléphone incorrect, le participant sera disqualifié.
- 6.2) Le gagnant aura 7 jours pour accepter le prix. Si le gagnant ne se manifeste pas durant cette période, le prix sera remis à la deuxième personne ayant donné la réponse la plus originale.
- 6.3) Pour être éligible, le participant devra résider en France, toutes les coordonnées saisies par le participant devront être vraies et approuvées et feront l'objet d'une consultation par le Promoteur. Si l'une ou plusieurs données renseignées sont incorrectes, le participant sera immédiatement disqualifié.
- 6.4) Aucune notification ne sera envoyée aux participants non-retenus pour le prix.
- 6.5) Le prix ne pourra être remplacé par un autre produit/service ou échangé contre son montant en espèces.

#### 7. OBLIGATIONS DU PROMOTEUR

- 7.1) Base&Co se tient responsable de contacter les gagnants via l'adresse email fournie par ces-derniers dans le formulaire de participation.
- 7.2) Base&Co et ses partenaires ne seront, en aucun cas responsables :
- a) De dommages, vols, retards ou autres circonstances imputables à des tiers pouvant affecter la livraison du prix.

- b) D'éventuels dommages ou préjudices résultant de l'attribution, de l'acceptation et/ou du rejet du prix remis.
- c) Des participations invalides, qui ne seront pas prises en compte dans ce jeu.
- d) Des transmissions électroniques incomplètes ou ayant subi des défaillances, ainsi des pannes électroniques de toute nature, y compris le dysfonctionnement de tout réseau, matériel ou logiciel ou l'indisponibilité du service d'accès à Internet.
- e) De la perte, retard, modification, manipulation et/ou renvoie d'email et/ou de données durant les processus d'introduction de données, d'inscriptions, de transmissions et/ou stockage d'informations causées par des réseaux externes tels que l'Internet, les lignes téléphoniques externes et/ou autres participants et/ou logiciels/matériel de tiers.
- f) Des données incorrectes, incomplètes, effacées ou erronées.
- g) Des informations incorrectes fournies par les participants, tiers et/ou leur logiciel/matériel respectifs utilisés dans ce jeu ou s'y associant d'une manière ou d'une autre.
- h) En cas d'email ou introduction de données (dans les formulaires des pages internet du Promoteur) non conformes aux exigences qui y sont établies mais acceptées et/ou enregistrées dans le système.
- i) En cas de vol ou destruction du système de stockage de données.
- j) En cas d'absence d'autorisation, modification et/ou manipulation des données présentes dans le système et/ou stock de nouveaux médias par les Participants ou tiers.
- k) Des dommages qui affectent directement le gagnant du prix et ou les membres de sa famille.

# 8. CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES

- 8.1) Les données personnelles indiquées dans le formulaire de participation sont obligatoires, étant essentielles à la participation du jeu.
- 8.2) L'omission et/ou l'inexactitude des données fournies par les participants sont de leur seule et entière responsabilité.
- 8.3) Les participants autorisent que les données fournies soient collectées et traitées par Base&Co dans le but de les contacter et d'attribuer le prix au gagnant. Nous recommandons la lecture de notre politique de confidentialité.

### 9. CONDITIONS D'EXCLUSION

- 9.1) Le Promoteur se réserve le droit d'exclure et de disqualifier le participant et tout prix associé, qui manipule ou tente de manipuler le processus de participation, le jeu et les règles établies dans ce règlement.
- 9.2) Seront également exclus et disqualifiés les participants se trouvant dans l'une ou plusieurs de ces situations :
- a) Les données renseignées sont fausses, inexactes ou incomplètes.
- b) La participation répétée du même utilisateur, même si ce dernier s'est inscrit avec des coordonnées différentes.
- c) L'utilisation de logiciels malveillants qui tentent de contourner le système ou d'inscrire automatiquement des participants.
- d) D'autres moyens non autorisés par le Promoteur.
- e) L'envoi de messages de SPAM (en grand volume) pour recommander le jeu à des inconnus.
- f) L'existence d'un soupçon de livraison, d'élimination, ou de suppression de données.
- g) L'utilisation de programmes liés au jeu dans le but d'influencer les autres participants de manière injuste et incorrecte.
- h) Toute tentative de contourner le jeu pour en changer les résultats. Évidemment, des copies de sauvegarde de la base de données seront réalisées et toutes saisies de données seront surveillées.
- i) Participations avec un contenu illégal, discriminatoire, obscène, pornographique, xénophobe ou violent.

# 10. TERMES ET CHANGEMENT DU RÈGLEMENT

- 10.1) Le promoteur se réserve le droit de modifier, raccourcir, retarder ou prolonger la durée du jeu, dans le cas d'une activité illégale ou frauduleuse, ou de tout facteur externe hors du contrôle du Promoteur qui affecterait le déroulement du jeu.
- 10.2) Les participants ne recevront aucune compensation.
- 10.3) Toute réclamation ou clarification peut être obtenue via l'adresse email incluse sur le site web, celles-ci seront prises en compte jusqu'à 10 jours avant la fin du concours.
  10.4) Les pages web, hébergeant le jeu, peuvent être suspendues pendant sa durée, pour effectuer des actions de maintenance ou pour des causes indépendantes de la volonté de l'équipe technique. Malgré cela, aucune compensation ne sera offerte aux participants. Nous ferons notre possible pour intervenir rapidement afin de minimiser toute perte.

- 10.5) Le Promoteur ne sera pas responsable de toute interruption, erreur, défaut, retard dans les opérations et la transmission, vol, destruction, accès non autorisé ou changement du matériel livré, ou tout autre dysfonctionnement, erreur technique telle que l'encombrement du trafic, connexion Internet, mauvaise transmission, etc.
- 10.6) Le Promoteur n'est pas responsable des inscriptions et participations incomplètes, retardées, invalides, ou de données corrompues; celles-ci ne seront pas prises en compte suite à l'accord dans le présent règlement.
- 10.7) Une fois de plus, nous soulignons que toute tentative d'invasion de nos systèmes informatiques, supports de communications ou autre action illégale sera considérée comme frauduleuse et relayée auprès des autorités compétentes afin qu'elles puissent mener à bien les procédures pénales.

# 11. POSSIBILITÉ D'ANNULATION

- 11.1) Le Promoteur et ses partenaires se réservent le droit d'annuler ou de résilier le jeu à tout moment et sans préavis.
- 11.2) Cette mesure sera appliquée si, pour quelque raison que ce soit, le jeu ne peut être suivi en vertu du règlement prévu ou en cas de présence d'un virus informatique, défaut dans le logiciel et/ou autres problèmes de matériel en général, ainsi que pour des raisons légales qui peuvent influencer l'organisation, la sécurité et l'intégrité du jeu.
- 11.3) Dans de tels cas, le Promoteur et ses Partenaires se réservent le droit de modifier le jeu avec les ajustements qu'ils jugent nécessaires.
- 11.4) Le Promoteur se réserve également le droit de modifier le Règlement du Jeu et de le prolonger ou le suspendre sans préavis pour des raisons de force majeure.
- 11.5) Le Promoteur ne sera pas responsable de toute erreur, humaine ou technique, qui pourrait survenir durant le processus du jeu.

## 12. LIENS ET CONTENUS DES SITES WEB EXTERNES

- 12.1) Le Promoteur n'assume aucune responsabilité quant au contenu des sites Web liés au site Web du Promoteur.
- 12.2) Cette déclaration est applicable à toutes les pages web externes liées à celle du Promoteur et à celles de ses Partenaires.
- 12.3) Le Promoteur et ses sponsors respectifs n'ont aucune influence sur la conception ou le contenu des sites internet liés. Cette déclaration s'applique à tous les sites externes liés au Promoteur et à ses sponsors.
- 12.4) Si vous avez des questions, souhaitez recevoir une réponse en privé ou souhaitez émettre une suggestion, nous vous prions d'envoyer un email à l'adresse suivante : conatct@baseandco.com